

PÉROU - « Nous exigeons le respect de nos droits et souhaitons obtenir une présence politique plus importante », Entretien avec Jorge Ramírez, président du Réseau afro-péruvien

Noticias Aliadas

vendredi 1er mai 2009, par [Dial](#)

Cet article, publié le 5 mars 2009 par [Noticias Aliadas](#), se fait l'écho des luttes des Afro-Péruviens pour l'égalité.

En ce début de XXI^{ème} siècle, les Afro-Péruviens continuent à lutter pour la pleine reconnaissance de leur droit à vivre dans la dignité, pour le respect de leur culture et pour une éducation qui tienne compte de leur identité. Sur les 28 millions de péruviens, on estime que 10% d'entre eux sont d'origine africaine, résidant en majorité sur le littoral. Lily Céspedes, collaboratrice de Noticias Aliadas a réalisé un entretien avec Jorge Ramírez, président de l'Association noire de défense et de promotion des droits humains (ASONEDH) et du Réseau national de la diaspora africaine au Pérou (Réseau afro-péruvien), autour de la question du mouvement noir au Pérou.

Quelle est l'histoire des organisations afro-péruviennes, quand apparaissent-elles et pour quelle raison ?

Dès 1950, divers processus d'organisation fondés sur la lutte contre la discrimination et la consolidation de notre identité et de notre estime de nous-mêmes commencent à se développer. Dans les années 50 et 60, deux expériences d'une grande importance se mettent en place. La première fut le groupe Cumananá, animé par les frères Victoria et Nicomedes Santa Cruz. Ces derniers mènent à bien un important travail de rassemblement et de diffusion des apports les plus significatifs de la culture afro-péruvienne en utilisant la danse, la musique, le théâtre et les chants noirs péruviens.

Dans les années 60, se forme le groupe des Mélamodernos, animé par l'avocat Juan Tasayco, qui, inspiré par la lutte des mouvements pour les droits civiques aux États-Unis, se propose de revendiquer au Pérou les droits civiques et sociaux qui étaient les nôtres en tant que citoyens. Tasayco fût l'un des pionniers dans le développement du sentiment de citoyenneté qui anime aujourd'hui un grand nombre d'organisations afro-péruviennes.

En 1972, l'Association culturelle de la jeunesse Noire (ACEJUNEP) est créée par les jeunes des quartiers de Lima. En 1983 est mis en place l'Institut d'enquêtes afro-péruvien (INAPE), par le biais duquel sont mises en place certaines expériences de recherche participative, principalement dans les communautés rurales de la côte sud du pays, facilitant ainsi l'affirmation de leur identité, de leur histoire et de leur

apport. Cette conscience de la négritude a été un facteur fondamental dans la création postérieure d'expériences autonomes de gestion par ces villageois.

En 1986, le mouvement noir Francisco Congo fait son apparition. Celui-ci développe un travail d'organisation des bases, avec des expériences positives de formation pour le développement des micro-entreprises et de promotion de la femme afro-péruvienne. En 1990, le Mouvement pour les droits humains du Noir est créé. Devenue aujourd'hui l'Association noire de défense et de promotion des droits humains (ASONEDH), elle cherche à contribuer au développement d'une conscience et d'un ordre juridique, au respect des droits fondamentaux des Afro-Péruviens et à la lutte contre le racisme.

Plus tard apparaissent d'autres mouvements tels que le Centre de développement de la femme noire péruvienne, l'association de jeunes Monde d'ébène, les Nègres marrons, Lundu, l'Association pluriethnique d'impulsion au développement communal et social, le Centre de développement ethnique, Tous les sangs, Orgueil noir, Mama Ine, l'Association pour le développement des Afro-Chalacos, le Théâtre du millénium, Femme noire et développement, Pastorale afro et le Mouvement national afro-péruvien.

Quelles sont les principales revendications du Réseau afro-péruvien ?

Dans le secteur de la santé, il y a la diffusion d'informations sur l'anémie falciforme, comme une maladie propre aux descendants d'Africains. Dans le domaine de la participation citoyenne, il y a la question de l'éducation à la citoyenneté, et en politique, nous cherchons à obtenir une participation politique inclusive. Nous exigeons le respect de nos droits et souhaitons obtenir une présence politique plus importante. De plus, au sein de l'ASONEDH, nous nous consacrons à l'assistance juridique en cas de manifestations ou d'actes racistes et de discrimination. En ce sens, nous demandons à l'État de mettre en place des programmes d'éducation qui tiennent compte de l'identité, et réclamons au Congrès de la République des lois plus strictes contre la discrimination.

Quelles résultats ont été obtenus par le Réseau afro-péruvien depuis sa création il y a deux ans ?

Il a contribué à renforcer le processus de sensibilisation par l'intermédiaire des organes du gouvernement central et local dans neuf régions du pays (Ica, Lima métropolitaine, Provinces de Lima, Arequipa, Tacna, Huaraz, Callao et Lambayeque). Le travail de l'ASONEDH s'est concentré sur ces régions et grâce à cela, nous avons obtenu la reconnaissance, le soutien et la participation des différentes organisations afro-péruviennes rurales et des autorités locales.

Le processus de formation à l'exercice de la citoyenneté a continué dans les campagnes. 50 dirigeants des organisations afro-péruviennes rurales en ont bénéficié se convertissant ainsi en promoteurs de la démocratie et de la gouvernementalité.

La participation des femmes a été encouragée par le biais de l'exercice d'un leadership démocratique et au sein de 40 organisations afro-péruviennes rurales au niveau national.

Les jeunes ont également été invités à participer et ils ont intégré les assemblées directives des différentes organisations afro-péruviennes rurales.

Des responsables locaux, des maires, des maires délégués, conseillers municipaux, gouverneurs, gouverneurs adjoints, directeurs de collèges et autres acteurs sociaux et politiques ont été intégrés aux organisations afro-péruviennes locales et au Réseau afro-péruvien.

La candidature de sept dirigeants afro-péruviens des communautés et organisations rurales a également été soutenue lors des dernières élections municipales complémentaires, réalisées en juillet 2007 (maires et conseillers municipaux). Un membre du Réseau afro-péruvien a ainsi été élu maire délégué du district de Malacasi dans le [département de Piura](#).

D'autres dirigeants des organisations afro-péruviennes rurales occupent dans leurs propres localités des postes administratifs tels que juges de paix, gouverneurs, gouverneurs adjoints et employés municipaux.

Qu'en est-il des organisations colombiennes et équatoriennes d'origine africaine ; existent-ils des plans de collaboration ?

Des quotas existent pour l'élection de parlementaires afro-colombiens et les organisations afro-équatoriennes sont fédérées. À l'heure actuelle, nous travaillons au développement d'un Réseau d'organisations de la diaspora africaine dans la région andine.

- Dial - Diffusion d'information sur l'Amérique latine - D 3057.

- Traduction de Lucie Losson pour Dial.
- Source (espagnol) : [Noticias Aliadas](#), 5 mars 2009.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la traductrice, la source française (Dial - <http://enligne.dial-infos.org>) et l'adresse internet de l'article.